

CONGO

Aménager durablement les forêts du bassin du Congo et assurer un développement économique et social



L'AFD soutient la République du Congo pour un aménagement durable de ses forêts associant tous les acteurs du territoire : exploitants forestiers privés, populations locales et acteurs publics.

CONTEXTE

Avec près de 230 millions d'hectares de forêts, le Bassin du Congo constitue, après l'Amazonie, la seconde forêt tropicale du monde. Au Congo, le domaine forestier couvre 22 millions d'hectares, soit 65 % du territoire national. Au nord du pays, qui abrite les 2 tiers du domaine forestier national, 3,5 millions d'hectares sont déjà aménagés. Paradoxalement les concessions du Sud Congo, pourtant exploitées bien avant celles du nord, ne disposent toujours pas de plans d'aménagement. Leur surexploitation dépasse les recommandations de l'aménagement forestier : quelques arbres à l'hectare prélevés sur des rotations de 30 ans. Ces prélèvements excessifs mettent en danger la régénération des espèces, la préservation de la biodiversité et à terme le bassin forestier du Congo et les activités économiques associées. Fort des engagements de gestion durable des forêts pris sur la scène internationale (Accord partenariat volontaire FLEGT, Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts : REDD, Convention sur la biodiversité etc.), le Congo entend aménager la totalité de ses forêts d'ici 2016. L'AFD est un partenaire du Congo de premier plan pour atteindre cet objectif.

01/09/2009	01/04/2015
Date de début du projet	Date de fin du projet
 Forêts du bassin du Congo	Localisation
 Climat, Biodiversité	Secteur(s)
 Subvention	Outils de financement
 5 000 000 EUR	Montant du financement

ACHEVÉ
État
Congo
Bénéficiaires

DESCRIPTIF

Le projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo (PAGEF) vise à faciliter l'extension de la dynamique d'aménagement durable à l'ensemble des massifs forestiers du Sud Congo :

- Passer sous aménagement 4 millions d'hectares de forêts (18 % du couvert forestier national) en 5 ans .
- Réduire le coût des aménagements à la charge des exploitants devant assurer quasiment l'unique coût des inventaires forestiers, estimé entre 0,6 et 1 € /ha.
- Faire progresser le niveau de connaissance sur la ressource forestière : tarifs de cubage d'une quarantaine d'essences commerciales, rapports d'étude écologique et biodiversité pour les 5 bassins de vie forestiers du Sud Congo.
- Impliquer et renforcer les capacités de l'administration : maîtrise d'œuvre assurée par le CNIAF (Centre national d'inventaire et d'aménagement forestier) avec recrutement et



formation continue de 3 ingénieurs terrain, 3 cartographes et de nombreuses autres formations initiales aux agents des administrations.

L'AFD finance l'assistance technique du projet confié aux consortia FRM-TEREA-Nature+ et CIRAD-TEREA-Nature+ dont les missions sont :

- De contribuer à la définition du Domaine Forestier Permanent (DFP).
- De former les équipes d'inventaires des sociétés forestières accompagnées par le projet.
- De réaliser les études complémentaires à l'aménagement forestier (dendrométrie, socio-économie, biodiversité) de former les ouvriers des sociétés à l'Exploitation Forestière à Impacts Réduits (EFIR).
- De vérifier la qualité des inventaires.
- De participer à la validation avec l'administration des plans d'aménagement forestier.

L'AFD contribue également au financement du matériel pour le MEFDD et le CNAF.

IMPACTS

Ce projet a eu pour but de développer la protection et l'exploitation des écosystèmes forestiers congolais. À la fin du projet, en avril 2015, le bilan a été le suivant :

- 2 plans d'aménagement déposés et validés par le ministère sur les 16 concessions que visait le projet.
- 6 rapports d'inventaire validés et 6 autres en cours de rédaction.
- 3 études dendrométriques réalisées dans la zone d'action du projet.
- 4 études socio-économiques réalisées sur les 4 bassins de vie de la zone d'action du projet.
- 3 études écologiques et de biodiversité réalisées.

Le PAGEF a conçu un logiciel de saisie pour les données d'inventaire d'aménagement (PAGEF-INVENTAIRE) afin de faciliter le travail des sociétés et de limiter les erreurs de saisie. Dans le cadre de l'appui à EFIR, le PAGEF a formé un nombre élevé d'abatteurs. Cette activité stoppée en année 3 a connu un tel succès qu'il aurait été souhaitable de la prolonger jusqu'à la fin du projet. Ces progrès dans la démarche de l'aménagement durable des concessions forestières du Sud Congo illustrent l'effort important qui a été fourni par le PAGEF en termes de communication et de sensibilisation, puis de formation auprès des entreprises d'exploitation forestière. La dynamique d'aménagement au Sud est aujourd'hui lancée et le nombre d'hectares de forêt sous aménagement continue de progresser.

PERSPECTIVES : Une nouvelle phase est envisagée afin d'achever l'aménagement forestier au nord, de promouvoir les aspects sociaux de l'aménagement et de développer des activités de développement des populations et de conservation de la biodiversité grâce à un cofinancement du FFEM (Fonds français pour



l'environnement mondial). Cette seconde phase sera mise en œuvre conjointement avec les ONG internationales et le secteur privé en partenariat avec l'État congolais (modèle partenariat public-privé).

